



## ORDRE DE MISSION AVEC FRAIS - ETAT PREVISIONNEL DES FRAIS

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

- Responsable du service/pôle/direction \_\_\_\_\_  
 Cadre ou cadre supérieur du service/ pôle \_\_\_\_\_

Désigne :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Grade / Fonction : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Objet de la mission :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Lieu (adresse complète) : \_\_\_\_\_

Date des déplacements : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Moyen de transport :

- Train  
 Véhicule CHU  
 Avion  
 Véhicule personnel

Les frais prévisionnels occasionnés par la mission sont renseignés dans le formulaire au verso.

Angers, le :  
Signature

Angers, le

Avis du directeur du pôle Politique sociale :

- Favorable  
 Défavorable

Motif : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Jean François AGULHON

Directeur du pôle Politique sociale

*L'ordre de mission, établi avant le début des activités, est transmis au service de la gestion du temps de travail 2 semaines avant le début d'une mission en France métropolitaine et 4 semaines avant le début d'une mission hors métropole et à l'étranger.*

*Le départ en mission n'est autorisé qu'après validation du directeur du pôle Politique sociale ou son représentant. Un document qui arriverait après le déplacement sera considéré comme non recevable et ne sera pas régularisé à postériori.*



### ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS

Ce document est complété pour tout ordre de mission avec frais.

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ Matricule : \_\_\_\_\_ UF : \_\_\_\_\_  
 Grade : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
 Résidence administrative : CHU Angers

#### FRAIS PREVISIONNELS DE TRANSPORT :

**Moyen de transport :**

- Train  
 Véhicule CHU  
 Avion  
 Véhicule personnel ..... CV

Aller	Retour
Lieu de départ :	Lieu de départ :
Date et heure :	Date et heure :
Lieu d'arrivée :	Lieu d'arrivée :
Date et heure :	Date et heure :

**Montant des frais de transport :**

- Billet SNCF aller/retour : .....
- Indemnités kilométriques : .....
- Tickets de transport en commun : .....
- Péages autoroutiers : .....

TOTAL des frais de transport :

#### ETAT PREVISIONNEL DES FRAIS HOTELIERS :

Nombre	Prestations	Cout unitaire	TOTAL
	Repas	17,50 €	
	Nuitée : villes < 200000 habitants	70,00 €	
	Nuitée : grandes villes + communes du Grand Paris > 200000 habitants	90,00 €	
	Paris	110,00 €	

TOTAL des frais hôteliers :

Angers, le

Signature :

TOTAL GENERAL :